

# Vivre à BRÉHAL

#03

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES || BREHAL.FR || FEVRIER 2021

## A LA UNE

### Bréhal dépasse le seuil des 3 500 habitants

Bréhal reste l'une des communes les plus dynamiques du Département de la Manche sur le plan démographique. Explications.

Page 9



## ACTUALITÉS

### Bréhal apporte son soutien aux commerçants

La commune et le CCAS ont pris plusieurs initiatives pour soutenir le commerce local : chèques cadeaux, site web, guide des commerces...

Page 13



## DOSSIER

### Un nouveau pôle paramédical en 2021

En 2021, l'ancienne trésorerie se transforme en un pôle paramédical. Un projet de grande ampleur qui devrait se terminer en fin d'année. Bréhal affirme sa position de pôle de services du nord du pays granvillais avec cet équipement qui va accueillir une dizaine de professionnels de santé dans des locaux complètement rénovés.

Page 7



# Restons connectés !



## INFOLETTRE MENSUELLE

Abonnez-vous sur sur [www.brehal.fr](http://www.brehal.fr) / rubrique actualités / je m'abonne à la newsletter



## ALERTES PAR MAIL OU SMS

Abonnez-vous sur sur [www.brehal.fr](http://www.brehal.fr) / rubrique actualités / alertes SMS



## APPLICATION MOBILE

Téléchargez l'application mobile de Bréhal sur l'App Store (iPhone) ou Google Play (Android)



## SITE INTERNET

Actualités, infos pratiques, démarches en ligne sur le site officiel [www.brehal.fr](http://www.brehal.fr)



## RESEAUX SOCIAUX

Toute l'actualité de Bréhal en temps réel sur la page Facebook Ville de bréhal



## LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

### Mairie de Bréhal

20 rue du Général de Gaulle  
50 290 BRÉHAL  
02 33 61 61 24  
[mairie@ville-brehal.fr](mailto:mairie@ville-brehal.fr)  
[www.brehal.fr](http://www.brehal.fr)

### Directeur de publication

Daniel Lécureuil

### Rédaction et conception

Service communication

### Nous contacter

[communication@ville-brehal.fr](mailto:communication@ville-brehal.fr)

### Impression

2 300 ex - papier recyclé  
Imprimerie Lecuiret - Gavray

### Credits photos

Service communication, Freepik,  
Linda Lesauvage - Fem d'images

Dépôt légal : février 2021



**Puis placez votre écran devant les photos avec le picto et découvrez le contenu !**



EDITO

## **Chères Bréhalaises, chers Bréhalais,**

En ce début d'année, nous n'avons malheureusement pas eu le plaisir de nous retrouver pour les vœux de la municipalité, mais vous avez cependant été nombreux à visionner la vidéo que nous avons mise en ligne, avec notamment la rétrospective de l'année 2020.

Nous faisons tout notre possible pour que notre commune puisse vivre presque normalement en dépit de la pandémie. Les travaux prévus ont pu, malgré des retards et des contraintes, être réalisés : réhabilitation complète de la Halle-au-Blé, livraison de la nouvelle station d'épuration, travaux de rénovation de plusieurs quartiers (les Pentes, André Clément) sans oublier les importants travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement.

Bréhal a conservé son attractivité, comme l'a montré le dernier recensement, en restant l'une des communes les plus dynamiques du département au plan démographique. En fin d'année 2020, nous avons eu également la satisfaction de voir que Bréhal a été retenue par l'Etat dans le programme des « petites villes de demain » avec deux autres communes du territoire.

Cette année, nous poursuivrons l'embellissement de la commune pour favoriser son attractivité, notamment vers les jeunes couples. Bréhal renforcera sa position de pôle de services du nord du territoire granvillais.

Les travaux d'aménagement de l'ancienne trésorerie en un pôle paramédical ont démarré et l'ensemble doit être livré à la fin de l'année. A l'échelle de notre commune, c'est un projet important pour lequel nous avons pu mobiliser des financements.

Cette année verra également la rénovation de nouveaux quartiers, comme le Clos des Bisquines à Saint-Martin, ou le lancement de grands projets, dans la mesure où la révision du PLU aura été validée par GTM et par les Services de l'Etat. Le premier d'entre eux est la ZAC de la Chênée, qu'il nous tarde de démarrer, avec pour objectif la mixité sociale et inter-générationnelle.

Que 2021 soit pour chacune et chacun d'entre vous une année sereine, de joies simples et de projets.

**Daniel Lécureuil**

Maire de Bréhal

Vice-Président de la Communauté de communes Granville Terre et Mer



## Retour sur les illuminations et le marché de Noël

*En cette fin d'année si particulière, la municipalité a souhaité faire un effort particulier dans l'illumination du bourg, avec des décors sur le thème du pôle nord, qui ont fait la joie de nombreux enfants.*



Le marché de Noël n'ayant pu se tenir dans la Halle, un marché extérieur a été organisé le 22 décembre. Une vingtaine de stands ont animé la place de l'église pendant une après-midi avec des produits artisanaux locaux ou des créations sur le thème de Noël.



# CE QUI CHANGE EN

# 2021

## Bréhal passe le cap des 3.500 habitants

*Notre commune fait partie des plus dynamiques de la Manche au plan démographique, avec un gain de 338 habitants en cinq ans. Avec une population légale de 3.525 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2021, Bréhal entre dans le club des 3.000 communes françaises de plus de 3.500 habitants, le dépassement de ce seuil entraînant quelques obligations nouvelles.*

La population "légale" au 1<sup>er</sup> janvier 2021 est en réalité celle issue du dernier recensement dont les résultats sont connus, à savoir celle du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Elle est composée de la population municipale (les habitants de la commune, soit 3.438 à Bréhal) et de la population comptée à part (habitants issus de la commune mais étudiant ou résidant dans une autre commune au titre de leurs études ou de leur travail, soit 87 à Bréhal).

Depuis 2018, tout laisse penser que la population bréhalaise a encore augmenté puisque de nombreux permis de construire de logements individuels ont été accordés à Bréhal : 21 en 2018, 35 en 2019 et 37 en 2020, attirant de nouvelles familles dans la commune.

Entre 2013 et 2018, Bréhal a ainsi gagné 338 habitants, soit une augmentation de 11 %, ce qui fait de notre commune l'une des plus dynamiques du département.

L'attractivité de la commune s'explique par une offre de nouveaux logements mais aussi par le développement de services à la population, notamment au plan médical et paramédical et d'une offre commerciale et artisanale riche.

Idéalement positionnée avec une station balnéaire et un bourg, Bréhal bénéficie d'une forte attractivité, comme en témoigne le label "petite ville où il fait bon vivre" obtenu par la commune début 2020.

Le dynamisme démographique de Bréhal lui permet naturellement d'augmenter ses ressources mais le dépassement du seuil de 3.500 habitants fait naître diverses obligations.

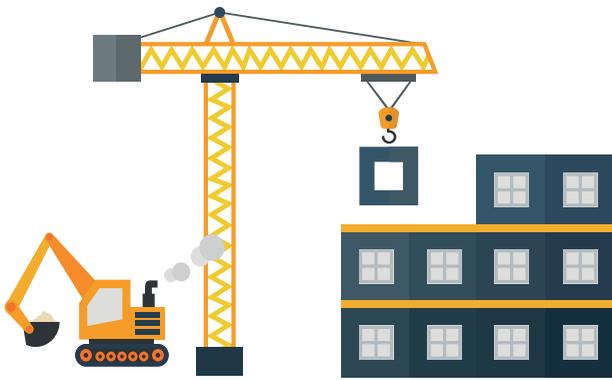
Au plan politique, le nombre de conseillers municipaux passera à 27 aux prochaines élections, contre 23 actuellement. Le nombre de conseillers communautaires au sein de Granville Terre et Mer augmentera également. Le Ministère de l'Intérieur affectera une couleur politique à la liste qui l'emportera.



La commune a cependant une population âgée, avec une part de retraités représentant plus de la moitié de la population, et doit favoriser l'arrivée de jeunes et de familles, par une mixité sociale et générationnelle dans les constructions nouvelles.



Au plan financier et comptable, certaines règles comptables s'appliquent (modalités et durées des amortissements, rattachement des produits et des charges à l'exercice, présentation fonctionnelle du budget...) et la tenue d'un débat annuel sur les orientations budgétaires de la collectivité (DOB) deviendra obligatoire.



## Les chantiers se poursuivent

2020 a vu s'achever de gros chantiers comme les travaux de réfection de la halle au blé, le quartier des Pentes, la rue André Clément ou encore la station d'épuration. Place à 2021 et ses nouvelles perspectives. Le point sur les travaux à venir.

La station d'épuration est désormais achevée. Restent les travaux d'aménagement des espaces verts qui seront réalisés au cours du 1<sup>er</sup> trimestre par les services techniques de la ville.

Egalement terminé, le quartier des pentes verra l'aménagement des espaces verts réalisés par les services techniques de la ville d'ici le printemps.

Les travaux du clos des Bisquines ont débuté récemment. Sont prévus : l'enfouissement des réseaux aériens, la reprise de l'éclairage public et la réfection de la voirie. Le montant des travaux s'élève à 98 000€ dont 45% de financements extérieurs (participation du SDEM et subvention DETR - dotation d'équipement des territoires ruraux). La fin des travaux est prévue pour avril 2021.

Des travaux sont également projetés rue de la Gare, rendus nécessaires puisque le département entreprend cette année la réfection de la chaussée de la rue de la Gare qui est une voie départementale.

Un programme pluri-annual de rénovation des grandes artères du bourg et de Saint-Martin est à l'étude par la Commission Travaux.

Les travaux de sécurisation de la cour de récréation du groupe scolaire Jean Monnet seront achevés en avril.

### Bréhal retenue dans le programme Petites villes de demain

Lancé par le Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, le programme "Petites villes de demain" vise à donner aux communes de moins de 20 000 habitants des outils et moyens pour redynamiser la vie dans leur centre-ville.

L'État a sélectionné les projets de 37 communes du département dont Bréhal !

Les communes bénéficieront d'un conseil en ingénierie et d'un soutien financier pour leurs actions.



“ C'est une formidable opportunité de retrouver une vie économique et sociale importante dans nos petites communes.

Bertrand Sorre - Député de la Manche

### Les sapins de Noël contribuent à préserver la dune grâce aux fascines

Vous avez été nombreux à venir déposer vos sapins dans les espaces prévus à cet effet après les fêtes de fin d'année. En rappel, les fascines sont un dispositif de branchages favorisant le ré-ensablement naturel de la dune, pour la protéger des tempêtes hivernales. Les sapins ont un rôle de consolidation, ils permettent de retenir le sable. Merci aux équipes du centre technique municipal pour cette action.



Avant la pose des sapins



Après



## Un nouveau pôle paramédical dans l'ancienne trésorerie

Un nouveau pôle paramédical sera ouvert en fin d'année et permettra d'accueillir une dizaine de professionnels de santé dans le bâtiment de l'ancienne trésorerie qui fait l'objet d'une restructuration complète et derrière lequel un parking sera créé.



source : Association du Moulin du Hutrel et du petit patrimoine

« A l'heure où beaucoup de collectivités manquent cruellement de professionnels de santé, nous avons la chance d'enregistrer une demande de locaux toujours importante. Ce projet renforcera notre attractivité alors que la ville de Bréhal voit sa population augmenter régulièrement. Les maisons individuelles et lotissements futurs accentueront encore cette tendance. À nous de faire en sorte que l'offre de soins soit conforme à l'attente de chacun.

Daniel Lecureuil - Maire

Ce bâtiment emblématique de Bréhal a accueilli entre 1885 et 1965 différentes écoles de filles et de garçons, avant de céder la place au Trésor Public jusqu'en 2016.

A cette date, l'ancienne trésorerie a progressivement accueilli plusieurs professionnels de santé (dentistes, médecin, kinésithérapeute...). Mais, en dépit de quelques travaux d'aménagement, le bâtiment n'était pas adapté et ne permettait pas de répondre à une demande soutenue d'installation de professionnels paramédicaux.





## Un projet entièrement financé

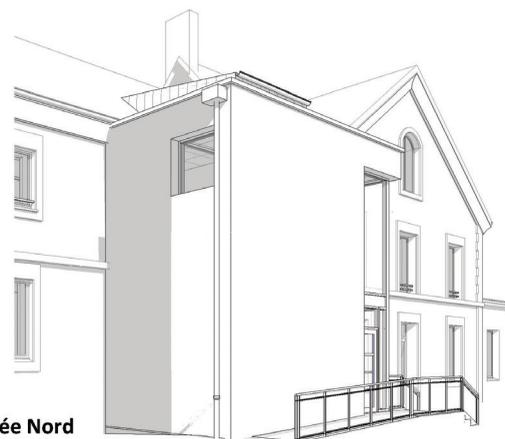
Le budget de création du pôle paramédical s'élève à près de 670.000 €, dont 25 % de subvention. Le solde sera financé par les loyers acquittés par les professionnels de santé qui s'installeront dans le bâtiment.

### Priorité aux entreprises locales

Le 16 novembre 2020, le Conseil municipal a pris acte du résultat du marché public et de l'attribution des treize lots prévus pour le chantier ayant trouvé preneur. Le budget total s'élève ainsi à 670.000 € HT dont 80.000 € pour la réalisation du parking. Les lots de charpente bois, couverture zinc et menuiserie extérieure ont été attribués à deux entreprises bréhalaises.

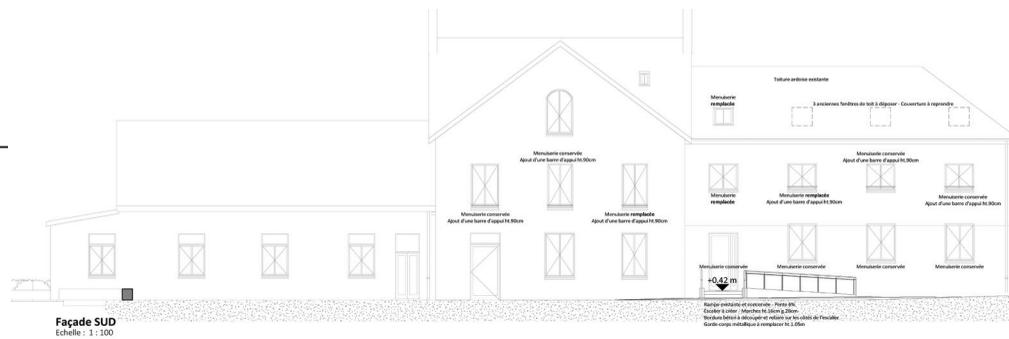
Il est à noter que le projet bénéficie d'une subvention de 160 000€ au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) et que les loyers ont été calculés pour faire face aux charges induites par cet investissement.

- 13 entreprises impliquées dans le projet
- Un budget global de 670 000€
- 160 000€ de dotation d'équipement des territoires ruraux



Vue 1 entrée Nord  
Echelle :





## Une livraison prévue pour la fin d'année

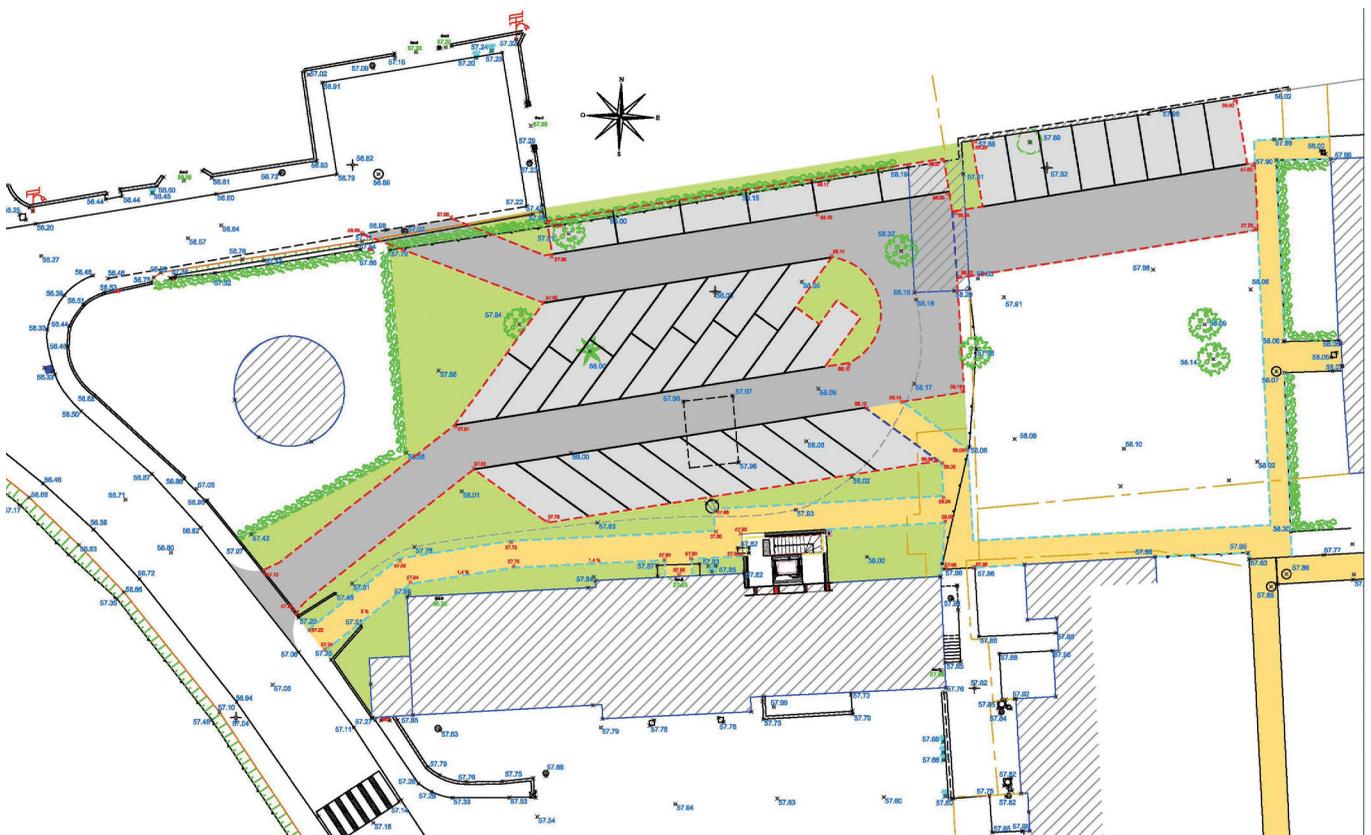
Les travaux ont débuté au mois de janvier et devraient durer toute l'année 2021. Le nouveau pôle paramédical pourra accueillir 11 cabinets paramédicaux, soit une surface de 1.000 m<sup>2</sup>, avec une entrée à l'arrière du bâtiment et une autre du côté du parking public. Un ascenseur implanté sur l'arrière du bâtiment permettra de répondre aux normes d'accessibilité.

Le 30 septembre 2020, le Conseil municipal a voté le lancement des travaux, avec notamment une extension sur l'arrière du bâtiment, permettant l'installation d'un ascenseur et la création d'un parking.

Les aménagements autour du bâtiment sont également prévus dans le projet : un parking public d'une trentaine

de places à l'arrière du bâtiment sera aménagé ainsi qu'un cheminement piétons tout autour du bâtiment.

Le bâtiment sera entièrement connecté en fibre optique permettant aux professionnels installés de bénéficier d'une connexion internet à très haut débit et d'un système de téléphonie IP très performant.





Place Monaco

## La propreté c'est l'affaire de tous

Le Syndicat de la Perrelle alerte les municipalités sur la recrudescence d'actes d'incivilités et le dépôt d'ordures au pied des points d'apports volontaires. Ces photos vous choquent ? Elles sont néanmoins le résultat du comportement inadmissible de certains d'entre nous. Les ordures déposées sont ramassées par les services municipaux, dont l'objectif est de maintenir une ville propre.



Parking du cimetière



### Baisse de la consommation de sacs translucides : cela fonctionne !

Pour cette nouvelle année prenons de bonnes résolutions : sortons nos poubelles uniquement la veille de la collecte et n'encombrons pas les points d'apports volontaires de nos déchets destinés à la déchetterie. En cas de doute, le calendrier 2021 des collectes est consultable sur **brehal.fr**.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2019 et la mise en place d'un nouveau dispositif de distribution de sacs (1 rouleau par famille par trimestre), le syndicat de la Perrelle tente de réguler la consommation des sacs translucides, et les résultats sont spectaculaires ! En effet, le syndicat avait prévu en 2020, sur la totalité des communes, l'achat de 90.000 sacs, et seulement 58.000 ont été consommés. Depuis 2018, cela représente une diminution de 35% de la consommation totale de sacs entre l'année 2018 et l'année 2020.

lundi 4 janvier 2021





Lotissement du jardin d'Eden

## Instruction des dossiers

Depuis 2016, c'est Jean-Philippe Deslandes qui instruit les dossiers d'urbanisme. Muté dans une autre collectivité, Céline Besnard, secrétaire des services techniques reprend désormais les dossiers d'urbanisme.



Jean-Philippe Deslandes, Céline Besnard et Stéphane Stil

Malgré cette année si particulière en 2020, le service urbanisme de la Ville n'a pas réduit son activité. En effet, il a instruit nombre de dossiers :

- 151 certificats d'urbanisme
- 80 déclarations préalables
- 60 permis de construire
- 2 permis d'aménager
- 104 déclarations d'intention d'aliéner

En 2020, on compte 37 permis de construire accordés pour des constructions de nouveaux logements contre 35 en 2019.

### Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2018, la compétence "élaboration de documents d'urbanisme" a été transférée à Granville, Terre & Mer.

La Communauté de communes assure maintenant un suivi auprès des communes sur leur procédure d'élaboration/révision/modification de leur Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Stéphane Stil - Délégué à l'urbanisme

⚠ L'élaboration d'un PLUi ne remet pas en cause la compétence de chaque maire à délivrer des permis de construire et autres autorisations relevant du droit du sol sur le territoire de leur commune.

### EN BREF

#### Stéphane Stil : référent plan local d'urbanisme intercommunal

La communauté de communes dans le cadre de l'élaboration de son PLUi implique l'ensemble des communes du territoire. Le conseil municipal a désigné en décembre dernier Stéphane Stil, adjoint au Maire délégué à l'urbanisme, au développement économique et aux relations intercommunales comme élu référent pour ce dossier.

#### Quels travaux font l'objet d'une demande d'autorisation en mairie ?

• Une demande préalable est nécessaire pour :

- les travaux de clôture ;
- les constructions nouvelles dont la surface de plancher est comprise entre 5 et 20m<sup>2</sup>, ou 40m<sup>2</sup> en agglomération ;
- les piscines de moins de 100m<sup>2</sup> couvertes ou dont la couverture fait moins d'1m80 de haut ;
- les châssis et serres de plus de 1m80 de hauteur.

• Un permis de construire est demandé pour :

- les constructions nouvelles dont la surface de plancher ou l'emprise au sol est supérieure à 20m<sup>2</sup> ou 40m<sup>2</sup> en agglomération ;
- pour les changements de destination avec des travaux modifiant les structures porteuses ou la façade ;
- en cas de division de terrain, un permis d'aménager sera demandé s'il est prévu un aménagement de voie, d'espace ou d'équipement commun aux lots. Dans le cas contraire, une déclaration préalable sera suffisante.

## L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



J'ai entre 16 et 25 ans
 Je m'inscris en quelques clics
 Je m'informe de A à Z

**RENDEZ-VOUS SUR MAJDC.FR**

### **Vous venez d'avoir 16 ans ceci vous concerne !**

La loi du 28.10.1997 institue pour tous les jeunes Français garçons et filles un parcours de citoyenneté obligatoire qui les accompagne dans la découverte de leurs droits et devoirs. Tous les jeunes Français ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16<sup>ème</sup> anniversaire.

Seul le recensement permet la convocation à la Journée défense et citoyenneté environ un an après.

Dès vos 16 ans, rendez vous auprès de votre mairie, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille ou en ligne sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Et pour répondre à toutes vos questions sur la JDC, connectez vous à [majdc.fr](http://majdc.fr).

## 84 actes d'état civil émis en 2020



19 naissances

En 2020, on retrouve les prénoms :

\* Loukas, Anna, Sacha, Gauthier,  
 Servanne, Owenn, Mathys, Dan,  
 Charlie, Anton, Nuno, Ambre, Lenny,  
 Ezra, Maxime, Elliott, Owen et Charlotte



9 mariages et 7 PACS



49 décès



2 baptêmes républicains



## Faites connaître votre changement de résidence

A l'occasion de votre arrivée dans la commune ou d'un changement d'adresse, il est indispensable de se manifester auprès de la Mairie.

Cette formalité est primordiale pour plusieurs raisons :

- d'abord pour faire acte de domicile afin d'éviter d'avoir à justifier de celui-ci, par la suite, lorsque vous désirez obtenir certaines pièces : liste des associations, bulletin municipal, etc...

- ensuite, l'inscription sur la liste électorale évite la désagréable surprise de ne pouvoir se faire inscrire au moment d'une élection et de se voir refuser la

possibilité de remplir son devoir de citoyen.

Pour ces raisons, il convient de vous présenter en mairie muni de votre carte d'identité, dès votre arrivée. De la même façon, en vue d'effectuer certaines mutations nécessaires, il est bon de faire connaître en mairie un départ définitif de la commune.

**En raison du contexte sanitaire, le recensement de la population prévu cette année est reporté en 2022.**



[commerces.brehal.fr](http://commerces.brehal.fr)

## Un site pour les commerçants

En novembre, après l'annonce du 2ème confinement, la Municipalité a souhaité s'engager auprès des commerces bréhalais, fermés ou dont l'activité était réduite. Un site internet dédié a été fait rapidement afin de recenser les commerces ouverts, ceux qui proposent des ventes à emporter ou encore du clic & collect. Les informations sont mises à jour régulièrement. La crise sanitaire a permis de travailler en collaboration avec les commerçants.

### Un geste du CCAS pour soutenir le commerce local bréhalais

De plus, la Municipalité a donné la possibilité aux personnes de 72 ans et plus de profiter de 20€ en bons d'achats chez les commerçants bréhalais. Une initiative appréciée des aînés et commerçants qui n'ont pu cette année profiter du repas habituellement proposé.

Bernard G. et sa femme ont apprécié ce geste. "Ça nous a permis de commander un plat à emporter au Vin qui chante, une façon de profiter un peu en ces temps plus difficiles."



A total, ce sont près 1200 chèques de 10€ qui ont été dépensés chez les commerçants bréhalais.

# QUOI DE NEUF CHEZ NOS COMMERÇANTS

## EN BREF

### Une nouvelle épicerie à Saint Martin

Le Petit marché est une épicerie locale qui propose alimentation, frais, surgelés, produits biologiques et cave à vin. Pauline Lancien a ouvert ses portes en fin d'année. L'épicerie est ouverte tous les jours **toute l'année** de 9h00 à 12h30 et de 14h30 à 19h00 sauf le mardi.



### Nouveau : ouverture de Super U le dimanche matin

Depuis quelques semaines, le magasin Super U de Bréhal ouvre ses portes le dimanche matin de 9h à 12h30.

## Actualité intercommunale

### Granville Terre & Mer reprend la zone d'activités maritimes Logimer.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la zone d'activités maritimes, implantée à Bréville-sur-Mer sur 6,5 ha, a été transférée de la CCI Granville Saint-Lô vers la Communauté de communes Granville Terre & Mer.

Cette zone d'activités abrite une douzaine de mareyeurs et d'ostréiculteurs-mytiliculteurs, ainsi que la coopérative Granvilmer. La zone comprend une station d'épuration d'eaux marines très performante, capable de traiter 1 700 m<sup>3</sup> par semaine et une station de pompage pour acheminer 145 000 m<sup>3</sup> d'eau par an aux professionnels sur zone. Elle fournit également une eau de très bonne qualité à Prévithal, pour alimenter son centre de thalassothérapie.



C'est la seconde zone d'activités maritimes que gère GTM, avec la zone conchylicole de Bricqueville-sur-Mer. Daniel Lécureuil, Valérie Coupel-Beaufils et Alain Brière, vice-présidents de GTM, ont été désignés membres du conseil d'exploitation, dont la direction a été confiée à Anabelle Coufourier-Ferrol, directrice du développement du territoire.

L'objectif est notamment d'attirer de nouvelles entreprises pour faire des métiers de la mer une filière d'excellence du territoire granvillais.



## Les chenilles processionnaires

La chenille processionnaire du pin est la larve d'un papillon de nuit, le *Thaumetopoea pityocampa*. Ces chenilles passent l'hiver dans des nids tissés sur des branches de pin (toutes espèces de pin confondues) exposées au soleil dont elles sortent la nuit pour se nourrir d'aiguilles. Les dégâts sont importants sur les pins, principalement sur Saint Martin.

### Les dangers de cette chenille

Les poils de ces chenilles présentent des propriétés urticantes et peuvent être à l'origine d'atteintes cutanées, oculaires, respiratoires ou allergiques chez les personnes exposées et sur les animaux domestiques.

Ces effets sur la santé n'impliquent pas nécessairement un contact direct avec les insectes : les poils peuvent rester présents et être urticants même quand les chenilles ne sont plus visibles, pendant des mois.

Il est important de ne pas toucher les nids ou de s'en approcher sans protection adéquate car les poils tombent constamment tandis que les chenilles sont dans les arbres et bien sûr les nids en sont chargés.



Plus d'infos sur [www.fgdgon50.com/Chenilles-urticantes/](http://www.fgdgon50.com/Chenilles-urticantes/)

### Comment piéger les chenilles ?

Entre décembre et mai c'est le moment propice pour les piéger, lorsqu'elles descendent s'enterrer au sol très souvent en janvier pour se transformer en papillon ou lorsqu'elles se déplacent pour changer d'arbre.

Les moyens de lutte les plus courants :

- La pose de nichoirs à mésanges charbonnières, permettant de favoriser la prédation naturelle et la sédentarisation sur le secteur.

- L'échenillage, permet de éliminer les cocons rapidement.

- La pose d'écopièges (pièges à collerette sur les troncs, permettant de capturer les chenilles à la descente).

### Brûler le nid

C'est la méthode la plus simple et la plus radicale. Elle consiste à repérer un nid de chenilles processionnaires qui est généralement accroché à l'extrémité des branches.

Il suffit alors de scier la branche qui soutient le nid afin de la faire tomber et de brûler juste après le nid en étant toujours protégé par une combinaison et des lunettes adaptées.

### Faire appel à un professionnel

Il est possible de faire appel à un professionnel pour la destruction d'un nid chez vous.

### Des sociétés spécialisées pour retirer les nids

Il est indispensable de respecter les recommandations du fabricant et de porter les équipements de protection individuelle adaptés.

Si les branches ne sont pas accessibles en toute sécurité, faites appel à une entreprise spécialisée et agréée pour le travail en hauteur. N'hésitez pas à contacter la mairie pour obtenir les coordonnées d'entreprises spécialisées.

### Les frelons asiatiques l'hiver



### Les nids sont abandonnés

Vers fin novembre la reine meurt avec ses ouvrières et les mâles. Les nouvelles femelles fécondées partent en hivernage et quittent le nid. A partir de ce stade, il n'y a donc pas d'intérêt à procéder à la destruction des nids car ils sont vides. L'enveloppe des nids va se détruire progressivement par les intempéries au cours de l'hiver. La destruction des nids s'arrêtent donc l'hiver.



*Le règlement du nouveau Conseil municipal adopté le 2 novembre 2020 prévoit la création dans le bulletin municipal d'un espace d'expression libre des différentes listes présentes au sein du Conseil.*

Groupe

## Démocratie citoyenne

Jacques DEMELUN et Isabelle LEFEVRE nouveaux conseillers depuis mars 2020 au conseil municipal de Bréhal vous adressent leurs vœux de meilleure année pour 2021. Jacques DEMELUN élu dans les commissions finances, urbanisme, communication, environnement et cadre de vie. Isabelle LEFEVRE élue dans la commission communication et au conseil d'administration de la maison de retraite de Bréhal. Ensemble, nous sommes à votre écoute et nous nous tenons à la disposition de toutes les citoyennes et de tous les citoyens de Bréhal, de Saint-Martin et des villages ruraux pour recueillir vos remarques et vos suggestions afin de les soumettre à la municipalité dans l'espoir d'être entendus et de rendre le « bien-vivre » dans notre commune encore plus agréable.

*Jacques Demelun & Isabelle Lefevre*  
[jacques.demelun@brehal.fr](mailto:jacques.demelun@brehal.fr) / [isabelle.lefevre@brehal.fr](mailto:isabelle.lefevre@brehal.fr)

Groupe

## Faire avec vous

Nos propositions sont celles de conseillers municipaux, mais aussi celles d'un collectif de citoyens désireux de participer à la vie de leur commune. Soucieux des enjeux démocratiques, sociaux et environnementaux propres à notre siècle, les membres de ce collectif ont eu à cœur de soumettre de nouveaux projets à la municipalité: jardins partagés, conseil municipal des jeunes, mobilités douces, démocratie participative, entre autres. Nous ne sommes pas un groupe d'opposition, simplement un rassemblement de citoyens souhaitant participer à la vie et à l'avenir de leur commune. Bien que nous représentions une part non négligeable des électeurs bréhalais, nous n'avons pas le sentiment d'être pris en compte lors des conseils municipaux, où les questions sont limitées et la barrière du secret souvent érigée.

Nous doutons aussi du rôle des commissions, auxquelles nous participons activement mais où les décisions semblent avoir été prises en amont. Bien sûr, nous sommes toujours aussi volontaires pour échanger et débattre de l'avenir de notre commune, avec plus de rencontres en commissions et un travail d'équipe et d'intelligence collective auxquels nous pourrions nous former ensemble.

*Christian Haugeard & Flavie Bourget*  
[christian.haugeard@brehal.fr](mailto:christian.haugeard@brehal.fr) / [flavie.bourget@brehal.fr](mailto:flavie.bourget@brehal.fr)

Groupe majoritaire

## Bréhal passionné

Le 15 mars 2020, une large majorité d'électeurs bréhalais a permis à notre liste d'être élue dès le premier tour. Même si ce jour semble bien loin, avec la période si particulière que nous vivons, cette victoire récompensait le travail accompli par Daniel Lécureuil et son équipe depuis 2014 et constituait une marque de confiance pour notre projet rassembleur et ambitieux.

La première année de notre mandat, en dépit de la crise sanitaire, a permis de poursuivre le développement de la commune, de réaliser les travaux d'embellissement et de rénovation et de lancer des chantiers importants comme le pôle paramédical, dans le respect des équilibres budgétaires.

En dépit du contexte sanitaire qui nous oblige à une certaine prudence, nous mettrons tout en œuvre pour respecter les engagements que nous avons pris devant les électeurs. Il faut d'abord poursuivre la construction de logements neufs, en favorisant une mixité générationnelle et sociale, et augmenter notre attractivité par le renforcement des services médicaux, paramédicaux et sociaux.

La revitalisation du centre bourg sera lancée autour du projet innovant d'aménagement du quartier du Vieux Pressoir, qui sera construit en concertation avec les citoyens et qui pourrait intégrer un espace jeunes, des boutiques ou ateliers pour les artisans-créateurs, un tiers-lieu ouvert aux porteurs de projets et entreprises...

L'embellissement de la commune, la protection de notre environnement et la mise en valeur du cadre de vie rural et maritime par un réseau de sentiers de randonnées seront également mis en œuvre au cours du mandat.

Autour de notre maire, Daniel Lécureuil, avec le concours de tous les élus de bonne volonté et dans une démarche non partisane nous avons l'ambition de faire de Bréhal un territoire où toutes les générations vivent ensemble, dans un environnement préservé, un cadre de vie agréable, avec des services publics de qualité et une offre de loisirs et de culture diversifiée.

*Bernard DEMELUN, Danielle JORE, Michel CAENS, Christine BOUCHER, Stéphane STIL, Brigitte MAHÉ, Jean-Charles BOSSARD, Valérie COUPEL-BEAUFILS, Philippe DESLANDES, Patrice GOBE, Sophie LAVALLEY, Nathalie MAHON, Sarah DELAROCQUE-DUHAMEL, Jean-Claude LEBAILLY, Christelle MILET, Rodolphe VAUBRUN, Flora POSTEL, Arnaud DAVAL*



## La reprise (partielle) des animations

Après ces périodes de confinement et déconfinement, l'espace culturel Marcel Launay s'est adapté. Les cours de musique, arts plastiques, théâtre restent suspendus. L'équipe prépare activement le printemps et la saison culturelle 2021/2022.

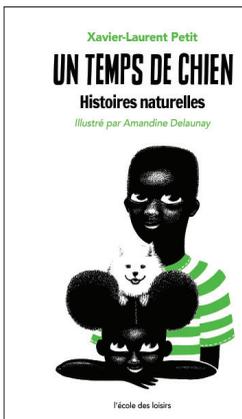
### Horaires modifiés (couvre-feu oblige) Du côté des animations

En raison du couvre-feu, la médiathèque modifie ses horaires :

- **lundi** : 15h30 à 18h
- **mardi** : 10h à 12h30
- **mercredi** : 10h à 12h30 + 14h à 18h
- **vendredi** : 15h30 à 18h
- **samedi** : 10h à 12h30

### Le prix "Au fil des pages"

L'équipe prépare activement la prochaine édition du prix "Au fil des pages" pour les enfants de 10 à 12 ans. N'hésitez pas à nous contacter pour vous inscrire !



Le lauréat 2020 n'a pu être accueilli comme les années précédentes en janvier. C'est le roman *Un temps de chien* de Xavier Laurent Petit qui a été sélectionné au printemps dernier par le jury des enfants.



## Y'a un loup !

à la médiathèque Marcel Launay !



Jusqu'au 27 février, une exposition sur les loups (prêtée par la Bibliothèque Départementale) est visible aux heures d'ouverture de la médiathèque. Plusieurs classes de l'école Jean Monnet vont profiter d'une visite agrémentée de jeux et lectures sur le loup. Le centre de loisirs aura la chance prochainement d'assister à deux projections de films d'animation "Loups tendres & loufoques" et "Loulou, l'incroyable secret".

### Le concert du mois

A l'arrêt depuis octobre, l'équipe espère reprendre la saison le vendredi 9 avril avec le concert de Valentin Vander et Bonbon Vodou. Les concerts annulés sont reportés sur la saison prochaine. C'est le groupe phare de musique irlandaise Doolin, qui ouvrira la 32<sup>e</sup> saison le 24 septembre.

### Des concerts pour les collégiens

Les scolaires étant toujours autorisés à assister à des spectacles, l'équipe d'animation proposera deux concerts aux collégiens du territoire les 9 et 12 mars : **Tribute to Queen** et **Les oiseaux blues**, deux univers opposés qui sans nul doute raviront les jeunes.

### Crise sanitaire : restez informés de l'actualité : tests, vaccinations...

La crise sanitaire étant très évolutive, nous vous invitons à consulter les informations à jour en temps réel concernant les vaccinations, les tests et autres informations sur l'évolution de la situation sur les différents supports d'information de la commune : le panneau lumineux, le site internet et l'infolettre (abonnement en mairie ou le site [www.brehal.fr](http://www.brehal.fr)). L'accueil de la mairie est à votre disposition pour tout renseignement ou assistance.

### Les coups de ♥ de l'équipe

